

1.6. Suivis au procès-verbal de la réunion du 13 juin 2017

- Changement de signalisation autour de l'école: De l'information a été envoyée aux parents afin de les informer des changements. Un système de "valets" sera mis en place sur la rue de Salaberry le matin.
- Portail: L'information a été envoyée de nouveau aux parents en juin afin de leur rappeler comment se connecter au portail de la commission scolaire et aller visionner le bulletin scolaire de leur enfant.
- Il serait bien de rappeler sur l'Info-parents l'adresse du site Internet de l'école.

2. Décisions et dossiers

2.1. Élection du/de la président(e) du Conseil d'établissement

Mme Sandra Le Courtois se propose comme présidente; il n'y a aucune autre proposition. Mme Sandra Le Courtois est élue par acclamation.

CÉ-17-18-03 Adoptée à l'unanimité

2.2. Élection d'un(e) représentant(e) au Comité de parents de la CSPO

Mme Marie-Noëlle Harvey se propose comme représentante et Mme Kristin Marinacci se propose comme représentante substitut. Elles sont élues par acclamation.

CÉ-17-18-04 Adoptée à l'unanimité

2.3. Élection d'un substitut au Comité EHDAA de la CSPO

M. Martin Pham Dinh s'est proposé comme représentant substitut au Comité EHDAA de la CSPO. Il est élu par acclamation.

CÉ-17-18-05 Adoptée à l'unanimité

2.4. Calendrier des rencontres du Conseil pour l'année 2017-2018 (décision)

Pour l'année scolaire 2017-2018, le calendrier suivant est proposé pour les prochaines réunions du Conseil d'établissement:

- 7 novembre 2017
- 5 décembre 2017
- 9 janvier 2018
- 6 février 2018
- 13 mars 2018
- 10 avril 2018
- 8 mai 2018
- 5 juin 2018

Les réunions débuteront à 18 h 30.

Mme Marie-Claude Simard propose l'adoption du calendrier de réunions. La proposition est appuyée par Mme Sophie Wauquier.

CÉ-17-18-06 Adoptée à l'unanimité

2.5. Règles de régie interne 2017-2018 (décision)

Il est proposé que les modifications suivantes soient apportées aux règles de régie interne:

- Au point 1.1, ajouter la phrase suivante après le premier point: "trois parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école élus à titre de substituts aux membres parents"
- Au point 1.1, modifier l'actuel second point comme suit (ajout en italique): "un nombre égal de membres du personnel de l'école dont au moins deux membres du corps enseignant et un représentant du service de garde. *Des membres substituts peuvent également être nommés. Le nombre de substituts ne doit pas dépasser le nombre de membres au Conseil;*
- Enlever les références à la LIP au point 1.1 et faire l'ajout suivant après "17 membres": "(art.47 à 51, LIP)".
- Au point actuel 8 (Horaire et calendrier des rencontres), le premier paragraphe sera modifié comme suit (modification en italique): "Les séances régulières du conseil auront une durée de *deux heures*. Des temps de discussions seront suggérés sur l'ordre du jour pour chacun des points."
- Les paragraphes 2 et 3 du point 8 (Horaire et calendrier des rencontres) sont retirés.
- Au point 10 (Frais de garde), le montant pour les frais de garde est modifié à 25\$.
- Correction de quelques fautes d'orthographe et d'erreurs dans la numérotation.

Mme Josée Bussièrès propose que les modifications ci-haut présentées soient faites aux règles de régie interne 2017-2018. La proposition est appuyée par Mme Marie-Claude Simard.

CÉ-17-18-07

Adoptée à l'unanimité

2.6. Représentant(e)s de la communauté

Mme Sandra Le Courtois propose le nom de Mme Anne-Marie Villeneuve, coordonnatrice de l'organisme Action-Quartiers, en tant que représentante de la communauté au Conseil. La proposition est appuyée par David Benovoy.

CÉ-17-18-08

Adoptée à l'unanimité

2.7. Validation des décisions prises par courriel

Les quatre décisions suivantes ont été prises par échange de courriel durant la semaine du 11 septembre, car celles-ci nécessitaient une décision rapide:

- I. Autorisation de distribuer une feuille dans le sac à dos des enfants pour la fête champêtre de l'Association des résidents du quartier Wright + autorisation de mettre l'info sur le site Internet de l'école.
- II. Autorisation que l'enseignante d'art dramatique organise une activité d'improvisation durant l'année ainsi que les coûts qui y sont rattachés.
- III. Autorisation que les enseignants d'éducation physique organisent des activités sportives avec l'aide d'animateurs en soutien. Ceux-ci proviennent de Dimension Sportive donc des coûts y sont aussi rattachés.

- IV. Autorisation pour que Dimension Sportive offre à l'heure du dîner des activités parascolaires. Les choix ont été faits en fonction de l'intérêt et de la participation de l'année dernière.

Mme Sophie Wauquier propose l'approbation de ces quatre décisions. La proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

CÉ-17-18-09 Adoptée à l'unanimité

2.8. Campagne de financement 2017-2018 (décision)

M. Jocelyn Bourdon présente trois campagnes de financement pour l'année scolaire 2017-2018:

- I. Vente de pointes de pizza aux élèves tous les jeudis midis: les fonds amassés serviront à financer des activités étudiantes et des projets-école.
- II. Vente de desserts les jeudis midis: les élèves du troisième cycle vendront des desserts les jeudis midis afin d'amasser des fonds pour financer leur sortie de fin d'année. Un message sera envoyé aux parents afin de demander leur collaboration dans la préparation de ces desserts (sans noix, ni trace de noix).
- III. Vente de chocolats: Au fil des ans, l'école du Lac-des-Fées a essayé plusieurs types de campagnes de financement différentes, mais la vente de tablettes de chocolat demeure la campagne la plus rentable et qui demande le moins de manipulation de la part du personnel-école. Il est proposé de continuer cette année avec la compagnie Lamontagne et vendre les tablettes de chocolat Laura Secord qui ont bien fonctionné l'an passé. Cette année la campagne aura lieu plus tôt: les boîtes seraient données aux enfants autour du 10 décembre et les élèves reviendront après le congé de Noël avec l'argent et/ou les tablettes de chocolat non vendues.

Mme Sophie Wauquier propose l'approbation des trois campagnes de financement proposées. La proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

CÉ-17-18-10 Adoptée à l'unanimité

2.9. Activités et sorties éducatives planifiées 2017-2018

M. Jocelyn Bourdon présente la planification des activités et sorties éducatives pour l'année 2017-2018. Il est demandé de clarifier certains éléments de la colonne "coût" faisant parfois référence au montant demandé aux parents et d'autres fois au coût total de la sortie.

Mme Marie-Noëlle propose l'approbation des activités et sorties éducatives planifiées pour l'année 2017-2018. La proposition est appuyée par Mme Marie-Claude Simard.

CÉ-17-18-11 Adoptée à l'unanimité

2.10. Activités et sorties éducatives non planifiées 2017-2018

Dans la planification annuelle des activités et sorties éducatives, M. Jocelyn Bourdon propose d'ajouter l'approbation pour toutes les sorties non planifiées à l'intérieur du périmètre situé entre la Promenade du Lac-des-Fées, le boulevard des Allumettières, le boulevard St-Joseph et le boulevard St-Raymond.

Mme Kristen Marinacci propose l'approbation de sorties non planifiées à l'intérieur du périmètre ci-haut mentionné pour l'année 2017-2018. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ-17-18-12 Adoptée à l'unanimité

2.11. Spectacle-école financé par le fonds à destination spéciale

M. Jocelyn Bourdon présente l'idée que la pièce de théâtre *Pareil, pas pareille* (Théâtre Parminou), qui porte sur l'inclusion et la tolérance, soit présentée à tous les élèves de l'école. Les frais de 850\$ seraient payés par le fonds à destination spéciale.

Mme Marie-Claude Simard propose d'approuver que la pièce de théâtre *Pareil, pas pareille* soit présentée aux élèves de l'école et que le fonds à destination spéciale serve à payer les coûts de 850\$. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

CÉ-17-18-13 Adoptée à l'unanimité

2.12. Demande d'appui de l'Association des résidents du Parc-de-la-Montagne-Projet Domaine Fairview en lumières

L'Association des résidents du Parc-de-la-Montagne demande une lettre d'appui de l'école du Lac-des-Fées au projet Domaine Fairview en lumières, projet d'illumination du parc en décembre 2017.

Mme Sylvie Jolicoeur propose que le Conseil d'établissement de l'école du Lac-des-Fées appuie le projet Domaine Fairview en lumières par une lettre d'appui. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ-17-18-14 Adoptée à l'unanimité

2.13. Activité parascolaire de cheerleading

Une ancienne élève de l'école du Lac-des-Fées, qui est maintenant en secondaire 5 à l'école Nouvelles-Frontières, propose d'organiser une activité parascolaire de cheerleading avec un groupe d'environ 20 élèves de l'école du Lac-des-Fées. Des frais de 15\$ seraient demandés aux élèves intéressés pour rembourser les frais liés à l'achat de boucles.

Mme Kristen Marinacci propose l'approbation de cette activité parascolaire de cheerleading et des frais de 15\$ demandés aux parents. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

CÉ-17-18-15 Adoptée à l'unanimité

3. Informations

3.1. Rapport de la direction

M. Jocelyn Bourdon parle des deux points suivants:

- I. Deux conférences de la Docteure Nadia seront offertes aux parents d'élèves fréquentant une école de la CSPO: le 1er novembre 2017 (sur l'anxiété chez l'enfant) et le 5 novembre (sur la violence et l'intimidation). L'information sera envoyée aux parents via l'Info-parents et le site Internet de l'école et de la CSPO.
- II. L'école du Lac-des-Fées est l'une des cinq écoles de la CSPO qui participent au projet "On bouge" visant à faire bouger les élèves au moins une heure par jour.

4. Autres questions

5. Correspondance

6. Levée de la séance

Mme Marie Claude Simard propose la levée de l'assemblée à 20h30. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.